

# Sécuriser son cadre de travail (octobre, 66)

## OBJECTIFS

Acquérir et appliquer une méthode d'analyse et de prévention du risque professionnel en répondant à la réglementation en vigueur

## ENJEUX

L'employeur a une obligation générale d'assurer la sécurité et de préserver la santé des salariés. Il doit répondre à des principes généraux de prévention, qui sont notamment d'éviter les risques et d'évaluer ceux qui peuvent être évités. Depuis 2001, il a l'obligation de formaliser les résultats de l'évaluation dans le document unique d'évaluation des risques. Cette réglementation, peu ou pas connue, apparaît comme une contrainte administrative supplémentaire pour l'employeur et n'est pas toujours appliquée. Avec cette formation, les agriculteurs se rendent acteurs de la prévention des risques sur leur exploitation, pour eux-mêmes et leurs salariés, par l'anticipation, la communication et la remise en question continue de leurs conditions de travail.

## CONTENU

L'importance de réaliser son Document unique (DUERP).  
Vocabulaire commun sur les risques et la prévention.  
Cadre réglementaire et les enjeux de la prévention.  
Présentation d'une méthode d'élaboration de son DUERP et des différentes étapes.  
Présentation d'un outil de formalisation de son DUERP.  
Risques selon les unités de travail. Mesures correctives et plan d'action dans la situation de chaque ferme.  
Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes pédagogiques : Alternance de temps d'apports et de mise en pratique.  
Temps en présentiel et à distance (synchrones et asynchrones).  
Modalités d'évaluation : En fin de formation, test d'auto-évaluation des acquis inclus dans le questionnaire de satisfaction.  
Remise d'une attestation certificat de réalisation à la suite de la formation.  
Prérequis : aucun  
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter votre participation.  
Date de mise à jour : 08/07/2025

## Infos complémentaires

### ORGANISÉE PAR

Terres Vivantes

**DURÉE** : 1 jour(s)

**DATE LIMITE** : 01/10/2025

### TARIFS

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 291 €

### ATTESTATION

Aucune

### RENSEIGNEMENTS

Noémie Bouthier, responsable de stage  
terres.vivantes.66@gmail.com

Terres vivantes  
maison des entreprises  
66500 prades  
06 34 45 09 48  
<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :  
91340637024

### MENTIONS

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier les modalités d'accès aux locaux et/ou adapter la formation.

**SATISFACTION** : 100

**NOTE** : si possible, prévoir un ordinateur portable

## DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
04/11/2025	visio	Noémie Bouthier, formatrice TV
02/10/2025	travail à distance	apports et exercice à distance
09/10/2025	Terres vivantes Maison des entreprises 66500 Pyrénées-Orientales	Noémie Bouthier, formatrice TV

## THÈMES

Création d'activité / diversification

Gestion d'entreprise

## FINANCEURS

VIVEA

ADEC Occitanie

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))